



## Pension alimentaire non versée avant jugement

Par **nanieort**, le **25/01/2013** à **13:46**

bonjour

je suis séparée depuis le mois de mai le père de ma fille s'est engagé a verser a partir du mois d'octobre 250 euros pas mois ( texto attesté par huissier) mais il ne l'a jamais fait pensez vous que cela peut jouer en sa défaveur, il demande également la garde alternée de l'enfant qui n'a que 16 mois que je conteste , nous somme passés devant le juge la semaine dernière je ne sais pas la décision mais je sais que le juge a proposé une médiation ???  
**merci**

Par **cocotte1003**, le **25/01/2013** à **16:59**

Bonjour, tant qu'aucun jugement n'est fait, le pere peut refuser de payer, ce n'est pas en sa faveur mais il ne peut etre condamné pour son refus. En général les juges donnent la garde des jeunes enfants à leur mere mais il n'y a aucune obligation. Attendez quand meme la décision sereinement, cordialement